



GRANDS PROJETS

## Un premier pas vers une passerelle entre le Gour de l'Arche et le Bas Chamiers

Dans le cadre du projet du SÎLOT, le Grand Périgueux vient d'acquérir une maison indispensable à la réalisation d'une passerelle entre le Gour de l'Arche et le Bas Chamiers. Pas à pas, le projet avance !

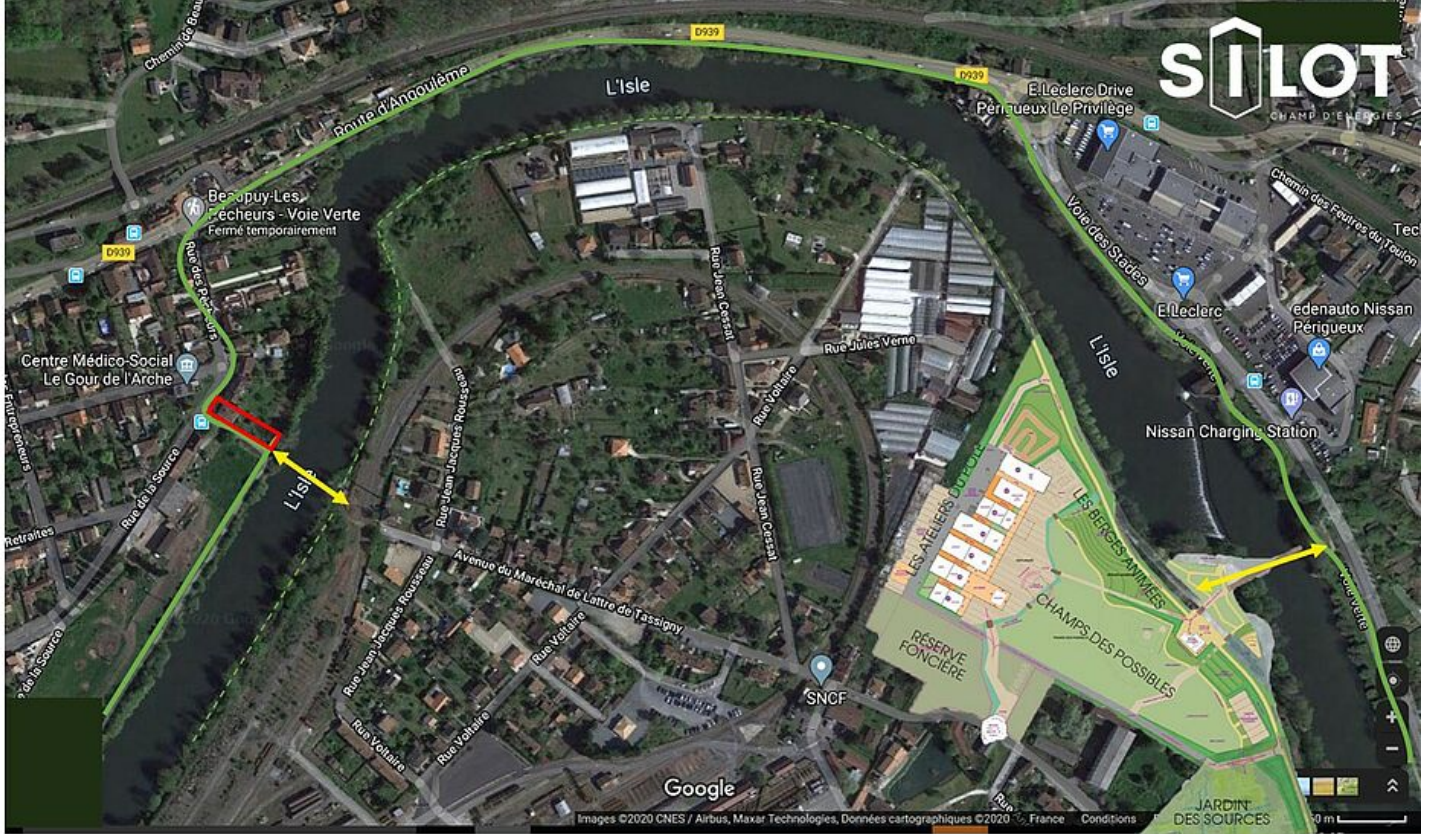
*Publié le 08 avril 2020*

Le Grand Périgueux a eu la possibilité de préempter une maison située 21 rue des pêcheurs au Gour de l'Arche à Périgueux au prix de 135 000 €. Sa localisation est déterminante pour réaliser l'une des deux passerelles prévues sur la rivière Isle dans le cadre du SÎLOT, futur pôle de l'économie sociale et solidaire et des cultures urbaines.

Ces deux passerelles piétons/vélos sont des éléments indispensables pour concrétiser le schéma de circulations douces de l'agglomération. Elles proposeront une déviation de la voie verte existante dans la boucle de l'Isle.

Avantage : la presqu'île n'est plus isolée par le méandre, elle devient accessible et traversable. Le projet fera la jonction d'un côté avec l'avenue De Lattre de Tassigny à Coulounieix-Chamiers, de l'autre avec les quartiers du Gour de l'Arche et du Toulon.

Surtout, la presqu'île évitera aux usagers le passage désagréable de circulation sur la partie Nord entre le Gour de l'Arche et le Toulon engoncé entre la route d'Angoulême et la rivière.



## SCHEMA DE CIRCULATIONS DOUCES

### Légende

- Parcelle achetée - 21 rue des pêcheurs - Périgueux (DIA)
- Voie verte
- - - Promenade de berge sur ancien chemin de halage
- Passerelle voie verte à créer

# Contact



GENS DU VOYAGE  
 LOGEMENT  
 POLITIQUE DE LA VILLE  
 SANTÉ  
 SERVICE  
**Marie-Aude CLEMENT**

Directrice Habitat et Cohésion Sociale

**05 53 35 66 40**



1 boulevard Lakanal - BP 70171  
 24019 PÉRIGUEUX Cedex

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)